



Paris, le 3 septembre 2018

## Les formations SPS se poursuivent pour construire le premier réseau national psychosocial en France

Les formations mises en place par l'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) sur toute la France se poursuivent ! Dix sessions – validantes au développement professionnel continu (DPC) – sont encore prévues d'ici la fin de l'année. L'objectif : former les professionnels qui souhaitent accompagner et soutenir en ambulatoire des soignants rendus vulnérables, et construire ainsi le premier réseau national psychosocial en France.

### Premier réseau national psychosocial en France

La formation fait partie des huit missions que s'est fixé l'association Soins aux professionnels en santé (SPS) créée il y a trois ans. Reconnue en tant qu'organisme de formation par l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC), SPS a un objectif clair : former les professionnels de santé à recevoir, écouter, conseiller, accompagner les soignants en souffrance et les orienter vers les soutiens régionaux les plus adaptés à leur situation. Plus largement, il est de construire **le premier réseau national psychosocial en France**.

Pour assurer sa mission, SPS organise en région, **en partenariat avec le réseau Souffrance et Travail**, des sessions de formations de deux jours. Ces séances **pour se former et rencontrer** se déroulent tout au long de l'année, dans la plupart des grandes villes de l'hexagone.

### Des formations sur deux jours pour les praticiens

« Repérage et prise en charge des soignants rendus vulnérables par leur travail » et « Comment intervenir auprès d'un soignant en crise suicidaire » sont les deux thèmes choisis pour les formations.

**Marie Pezé**, docteur en psychologie, psychanalyste et responsable du réseau de consultations Souffrance et Travail\*, et **Eric Henry**, médecin généraliste et président de SPS, animent le module « Repérage et prise en charge des soignants rendus vulnérables par leur travail ». L'objectif est de **doter les praticiens de bases théoriques, d'outils diagnostiques, cliniques communs et de permettre à chacun de se situer au sein du dispositif global élaboré par l'association** (plateforme téléphonique, maillage national de soignants en ambulatoire, unités dédiées d'hospitalisation).

Le module « Comment intervenir auprès d'un soignant en crise suicidaire » fait, quant à lui, intervenir le psychiatre **Jean-Louis Terra**, professeur de psychiatrie à l'université Claude Bernard Lyon 1. Il vise à **accompagner les soignants dans la prévention du suicide**.

## Dix sessions réalisées, dix à venir

Depuis janvier, **dix sessions ont été réalisées, soit la moitié des formations prévues d'ici la fin de l'année. Elles ont permis à SPS de former 200 personnes** : 70 psychologues, 17 médecins généralistes et 8 psychiatres.

**Ces dix sessions ont toutes rencontré un vif succès.** D'après les réponses issues du questionnaire de satisfaction des formations, les participants ont trouvé les formations et leurs contenus très satisfaisants et tous, sans exception, recommanderaient ces formations à leurs collègues.

**Dix nouvelles formations restent donc à venir** : six avec Marie Pezé, quatre avec Jean-Louis Terra (cf l'agenda 2018 des formations et rencontres). **Validantes au DPC**, ces sessions permettront aux participants de recevoir une formation évaluée et contrôlée pour accompagner les professionnels en santé rendus vulnérables, tout en satisfaisant à leur obligation triennale de formation (pour s'inscrire, rendez-vous sur le site [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr) et rentrez le code organisme 8790).

Ces sessions sont ouvertes aux psychologues, médecins généralistes, médecins du travail, psychiatres qui souhaitent devenir experts dans leur région pour accompagner les professionnels en santé rendus vulnérables. Ces experts formeront ainsi **le premier réseau national psychosocial**. A cette liste s'ajouteront les professionnels\*\* issus des fichiers mis à disposition par **le Service de Santé des Armées, le réseau Souffrance & Travail et le réseau Morphée, partenaires de SPS**.

## En pratique

**Prochaines formations** : Lille les 10 et 11 septembre pour Marie Pezé, Marseille les 17 et 18 septembre pour Jean-Louis Terra...

**Informations et inscriptions** : [www.asso-sps.fr/formations.html](http://www.asso-sps.fr/formations.html)

Les formations commencent le 1<sup>er</sup> jour à 9h30 et se terminent le lendemain à 17h. SPS prend en charge le coût de la formation pour ses adhérents 2018. Pour participer aux sessions à venir, il suffit simplement de renouveler son adhésion pour 2018.

SPS compte sur la participation de très nombreux praticiens pour continuer à développer professionnellement le maillage territorial indispensable pour préserver la santé des professionnels de santé.

---

À noter dans les agendas :

- La **1<sup>re</sup> journée d'ateliers et d'échanges** dédiée aux professionnels en santé pour prévenir leur vulnérabilisation le 6 octobre prochain
- le **4<sup>e</sup> colloque SPS** le 12 décembre prochain

Inscription sur [www.asso-sps.fr](http://www.asso-sps.fr) rubrique évènements

---

\* [www.souffrance-et-travail.com](http://www.souffrance-et-travail.com)

\*\* 64 psychiatres et 387 psychologues civils formés à la gestion de l'état de stress post-traumatique pour le Service de Santé des Armées ; 6 psychiatres, 125 psychologues et 11 médecins du travail pour le réseau Souffrance & Travail ; psychiatres pour le réseau Morphée.

À propos de



L'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé rendus vulnérables. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes pour optimiser leur parcours de santé, notamment le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle organise tous les ans un colloque national qui rassemble des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants vulnérables.

**Plus d'informations** : [www.asso-sps.fr](http://www.asso-sps.fr)